

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 novembre 2013

INTRODUCTION

Hervé LATKOWSKI, président du comité 65 souhaite la bienvenue à tous les participants à cette réunion ainsi qu'une bonne assemblée générale. Il remercie tous ceux qui ont aidé à la préparation et à l'organisation.

Le président de l'association, Roger BLANC remercie le président et le comité 65 pour leur accueil. Il remercie aussi tous les adhérents venus participer à cette assemblée générale sans oublier d'honorer la mémoire de ceux qui malheureusement nous ont quittés. Avant de présenter l'ordre du jour, il présente les membres du bureau et Monsieur Gilles PERRON, directeur du parc ; il excuse les personnalités invitées qui n'ont pu venir.

Le nombre des présent ou représentés s'élève à 202.

Pour les votes, la majorité est établie à : 102

RAPPORT MORAL présenté par Roger BLANC

L'an dernier, j'avais commencé le rapport moral par la lecture d'extraits de l'article 3 de nos statuts qui définit clairement la vocation de notre association et nous devons continuer dans cet esprit, c'est ce qui nous différencie des autres associations de randonnée.

Monsieur Gilles Perron, directeur du Parc national des Pyrénées était intervenu pour nous exposer tout l'enjeu concernant la mise en place de la charte. Les communes se sont prononcées ce début d'année ; voici le résultat tel que mentionné dans la lettre du président du PNP du 14 juin 2013 :

51 communes sur 56 ont adhéré dans les Hautes Pyrénées soit 91%. 12 communes sur 30 ont délibéré favorablement dans les Pyrénées Atlantiques soit 40 %. Les résultats sont très serrés dans plusieurs communes.

Ce résultat prouve que rien n'est facile, rien n'est gagné d'avance.

Il faut persévérer dans la voie de la sauvegarde du territoire du Parc national des Pyrénées et savoir se démarquer de toute « politique politicienne » qui a le don de rendre obscur ce qui est clair. Nous devons aussi soutenir ce projet car l'image du Parc national est un fabuleux produit d'appel pour le tourisme et il favorise l'activité de nos vallées. Nous nous devons de le promouvoir... sans modération.

Dans cet esprit nous avons organisé les 2 et 3 juillet à Gavarnie, les 2èmes rencontres inter-amis des Parcs des Pyrénées. Nos amis ariégeois sont venus nombreux et les échanges furent fructueux, passionnants et ... passionnés.

Après 4 ans de travail sur le projet, en février nous avons pris possession du local mis à notre disposition par la Ville de Pau à la Cité des Pyrénées. Le siège administratif des APNP et le comité 64 y sont logés dans des conditions idéales surtout lorsqu'on les compare avec celles de la rue Samonzet ! Nous y accueillons la revue « Pyrénées » dont les liens avec notre association sont historiques.

Durant cette mise en place, c'est le CD 65 qui pendant 3 semaines a pris le relais des inscriptions aux sorties et nous pouvons remercier tous ceux qui se sont investis au cours de cette période. Cette installation a justifié des investissements en matériel importants. J'en profite pour remercier les 67 adhérents qui nous ont permis de collecter plus de 3000 € de dons.

Nous avons monté un dossier auprès de notre banque, le Crédit Mutuel, qui a fait l'objet d'un concours. En final, notre projet a été retenu et récompensé par un chèque d'un montant de 3000,00 € qui, vous vous en doutez, a été le bienvenu.

Pour les années à venir, nous devons nous préparer à une baisse des aides, voire à leur suppression. Si nous voulons conserver un niveau de cotisation relativement bas pour qu'elle soit ouverte au plus grand nombre, il nous faudra trouver de nouveaux financements. C'est la raison pour laquelle nous continuons de faire appel à votre générosité. Notre reconnaissance d'association d'intérêt général nous autorise à délivrer un reçu fiscal déductible à 66 % du montant de vos impôts.

Dans le programme Hiver – Printemps 2014 qui a va être expédié, vous trouverez une publicité en dernière page. Elle est payante et son but est de réduire nos dépenses d'impression et d'envoi. Sur le programme suivant, Eté – Automne 2014, deux quarts de page supplémentaires de publicité y ont été réservés par la Mairie de Tarbes. Ces démarches nouvelles pour nous, sont réalisées par la commission communication. Dans ces deux cas, c'est un adhérent qui a servi d'intermédiaire auprès du Conseil général des Hautes Pyrénées et de la Mairie de Tarbes ; nous pouvons l'en remercier.

Fin mars pour le comité Ile de France et mi-avril pour les comités 64 et 65, se sont déroulées les assemblées générales extraordinaires concernant le projet d'association unifiée. Les conditions requises pour l'acceptation n'ayant pas été obtenues, le projet a été rejeté. L'information détaillée des résultats vous a été délivrée par le courrier du 13 mai 2013, remis avec le programme actuel.

Vous avez été sollicités en cours d'année par le Groupe de réflexion mis en place lors de notre conseil d'administration du 07 janvier 2013. Il s'est réuni à plusieurs reprises et a rédigé une liste de 40 suggestions classées suivant différents critères.

Deux ont déjà fait l'objet d'un vote et sont actées.

La première concerne les sorties d'essai qui sont désormais gratuites.

La seconde autorise la participation des mineurs de plus de 10 ans aux sorties de niveau 1 et 2, sans difficultés techniques et n'excédant pas la journée. Ils pourront adhérer sous certaines conditions qui devront être finalisées avant la parution du programme Eté – Automne 2014. Cette expérimentation commencera le 1^{er} juin 2014 et sera testée jusqu'au 30 mai 2016. Comme pour les sorties proposées aux mal et non-voyants, ce seront les chefs de file qui décideront s'ils les ouvrent ou pas aux mineurs. (Sigle OAM)

Les autres suggestions qui seront sélectionnées et retenues par le conseil d'administration seront mises en place au fil du temps.

Nous venons d'adhérer à la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). Cette adhésion, outre le fait qu'elle nous couvre en Responsabilité Civile (tarif plus avantageux qu'actuellement), nous offre la possibilité de procéder au renouvellement de l'agrément Jeunesse et Sports (DDJS) qui est en sommeil pour l'instant. Pour l'obtenir, il nous faut impérativement mettre à jour nos statuts suivant les directives de la DDJS. Sans cet agrément, pas de possibilité de demander des subventions au Conseil général ni au Conseil régional ni à la DDJS, etc ...

Dès confirmation de notre affiliation, nous allons faire les démarches pour obtenir le label « Valides - Handicapés » dans la catégorie des personnes non ou mal voyantes. Si nous y parvenons, ce sera une reconnaissance supplémentaire pour notre association.

Pour conclure et au nom de l'association, je remercie :

- la Mairie de Pau (logement gratuit plus une subvention de fonctionnement)
- la Mairie de Tarbes (logement et fluides gratuits, mise à disposition de salles plus une subvention de fonctionnement)
- le Parc national des Pyrénées (subvention de fonctionnement plus mise à disposition ponctuelle de garde-moniteur)
- le Crédit Mutuel de Pau Carnot
- la SNATP, société privée (aide financière pour fonctionnement)
- tous les adhérents qui nous ont adressé un don.

Merci à tous les bénévoles, administrateurs, membres des commissions, encadrants, adhérents assurant les diverses permanences.

Enfin, à titre personnel, un grand et sincère merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont accompagné, ou pour d'autres supporté, durant ces 8 années de présidence et qui ont travaillé dans l'intérêt de notre association. J'y ajoute une pensée spéciale pour Pierre Coste qui nous a quittés bien trop tôt.

Il y a eu bien sûr quelques moments difficiles mais aussi fort heureusement, beaucoup de moments de joie, de convivialité, de plaisir de construire ensemble. Tout ce que nous avons réalisé pendant ces 8 ans est le fruit d'un travail d'équipe car, seul, on ne peut rien faire !

Le livre de notre association est toujours ouvert ; aujourd'hui un chapitre se termine, un autre va s'ouvrir, ainsi va la vie ! ...

Je souhaite tous mes meilleurs vœux de réussite au prochain conseil d'administration et à son bureau, pour poursuivre et assurer la pérennité de notre belle association des Amis du Parc national des Pyrénées.

RAPPORT D'ACTIVITÉ des COMITÉS

- **RAPPORT D'ACTIVITÉ du Comité 65, présenté par Jean-Marie DELADERRIÈRE, président du Comité des Hautes Pyrénées**

1-1- Les adhérents APNP rattachés au CD65 : Sur 4 ans, l'évolution du nombre d'adhérents APNP rattachés au CD65 est la suivante : 2010 = 370 (44% APNP) – 2011 = 314 (43.9% APNP) – 2012 = 314 (45.6% APNP) – 2013 = 326 (48.2 % APNP). Après la crise de 2009 et 2010, on constate donc une légère remontée. Par contre, il faut constater un très net vieillissement des adhérents APNP du CD65. En effet, en 2010, les 40/59 ans représentaient 35.57 % des 370 adhérents APNP du CD65 et en 2013, ils sont 25.8% (- 9.77 %). Quant aux 60/79 ans, en 2010 ils étaient 58.37% et en 2013, ils sont 72.4 % (+ 14.03%). D'où notre appel à inviter à faire adhérer des personnes de la tranche 30/60 ans.

1-2-Communication externe: Nous avons poursuivi notre effort de communication locale pour faire connaître l'APNP, au travers de communiqués illustrés de photos vers les médias locaux, vers les panneaux lumineux de Tarbes, lors des rendez-vous habituels (Publication des programmes, campagnes d'adhésion, passeport Eté, conférences). A nouveau cette année, un courrier spécifique vers les principaux Offices de Tourisme du département pour faire connaître le Passeport Eté et donc les APNP. Le CD65 a placé 11 Passeports Eté (17 en 2012) dont 5 détenteurs ont déjà adhéré pour 2013/2014. Nous avons aussi publié des communiqués plus spécifiques pour le téléthon 2012 en décembre, pour une sortie Raquettes nocturne en février, lors d'un CA du CD65 tenu à Gavarnie début septembre et pour les randos-café début octobre.

1-3-Communication interne: En plus des 2 Lettres aux Amis, jointes aux 2 programmes, nous avons régulièrement informé par E-mail 265/326 (81.3%) les adhérents des APNP rattachés au CD65: conférences, informations pratiques, les manifestations, les remises chez les commerçants, ... Informer, c'est rendre service mais aussi de renforcer le sentiment d'appartenance aux APNP.

1-3-Animations : Les animations ont pour but d'intéresser les adhérents et de créer de la convivialité. En 2013, il y a eu: les rencontres festives (Galette, grillades), le culturel (Conférence, apéro-photos), qui ont connu un bon succès sauf une soirée contes. Il y a aussi des sorties spécifiques organisés par des membres du CA65 qui sont aussi encadrants (randos-café, randos-téléthons, rallye-rando). Notons que cet esprit d'animation et d'invention des nouvelles formes de sorties continue à être porté par les chefs de files (Sorties nocturnes, sortie avec repas à l'ancienne, sorties sur les mines, ...).

1-4-Remises chez les commerçants : En 2012, il y avait 6 commerçants qui accordent des remises à tous les adhérents de l'APNP : 3 dans les Htes Pyrénées, 2 dans les Pyrénées Atlantiques, 1 sur Internet. En 2013, le CD65 a prospecté dans les Htes Pyrénées et a permis d'ajouter 5 commerçants (4 pour les articles de sports et une librairie spécialisée dans la montagne). Les noms des commerçants seront rappelés sur la Lettre du CD65 qui sera jointe au nouveau programme, et sont aussi sur le site

de l'APNP (Rubrique : l'Association – Sous-rubrique : La vie de l'association). Nous pensons que rendre ce service aux adhérents est un plus pour l'APNP.

1-5-Une association citoyenne, un Comité 65 citoyen : Les Amis du Parc National est une association dans laquelle est présent un fort esprit citoyen: respect de l'environnement, connaissance du milieu montagnard, implication locale, création de lien social. Le Comité 65 a contribué à ces valeurs en 2012/2013 par :

- De bonnes relations avec la mairie de Tarbes avec participation aux initiatives de l'OMS (Office Municipal des Sports) par des bénévoles (Semi-marathon, marathon de Tarbes), participation au Forum des Associations, participation de 4 adhérents APNP à des sorties de l'OMS,
- Forte implication de membres du CD65 à l'Opération Montagne Propre 2013,
- Participation au Téléthon avec 2 sorties dont une organisée avec le soutien des mairies d'Odos et de Tarbes,
- Participation au balisage du tour du Val d'Azun sous la responsabilité de la FFRP
- Deux conférences pour mieux faire connaître le milieu pyrénéen (Mines de Pierrefitte, soirée Contes)

En guise de conclusion, pour les perspectives 2013-2014 pour le CD65 : Bien sûr, c'est soutenir ce qui marche, être toujours inventif et dynamique, maintenir la convivialité, communiquer en interne et extérieurement. C'est surtout l'appel lancé en fin d'AG du CD65 : « **Vous vous plaisez aux sein des Amis du Parc National des Pyrénées, faites le savoir autour de vous. Devenez des ambassadeurs de l'association, invitez vos amis et connaissances à venir faire une sortie d'essai maintenant gratuite, invitez à adhérer en ciblant plus particulièrement des 30/60 ans.** »

• **RAPPORT D'ACTIVITÉ du Comité 64, présenté par Nicole DULARD, présidente du Comité des Pyrénées Atlantiques**

Le 2 mars nous avons inauguré nos nouveaux locaux à la Cité des Pyrénées et nous apprécions depuis son confort et ses commodités

Le CD64 comptabilisait au 30/08/2013 - 303 adhérents, (322). Nous avons vendu 11 passeports vacances, 10 ont adhéré en septembre.

Nous avons bien commencé la saison 2013/2014 en effet au 10 novembre 2013 nous avons 259 inscrits dont beaucoup de nouveaux adhérents

Les Relations avec l'Association.

Le C.A. de l'Association compte dans ses rangs des adhérents du Comité 64, dont certains sont des administrateurs du Comité 64.

Les adhérents du Comité 64 sont représentés également au sein des différentes commissions dépendant de l'Association, que ce soit la Commission des Sorties, de la Formation, de la Communication, des Relations avec le Parc National des Pyrénées et du Programme des sorties.

Les Permanences, qui représentent un travail important de renseignements et d'inscription aux nombreuses sorties et activités proposées dans le cadre de l'Association, sont assurées à PAU par le Comité 64, à raison de deux demi-journées et une journée par semaine. Il faut souligner également le travail des bénévoles qui assurent la mise sous pli des convocations et des programmes des sorties.

Les Sorties en Montagne.

Les encadrants bénévoles de notre Comité, qui sont au nombre de 43 pour l'association, ont proposé 111 sorties pour le programme hiver-printemps 2013 et 127 sorties pour le programme été-automne 2013, au total 238 sorties sur l'année. Cela peut être des week-ends ou des séjours à la semaine en toutes saisons.

Les Manifestations ou le Comité 64 était présent, on distingue :

- En relation avec le Parc National des Pyrénées, nous avons participé à la journée « Montagne Propre ».
- En représentation de l'Association, nous avons participé aux portes ouvertes à la Cité des Pyrénées
- Participation en relation également avec le Parc National des Pyrénées, la Maison de la Montagne et les APNP à la conférence sur les Arenaygues d'Ossau

Les Animations

- Une soirée festive le 1^{er} février,
- Une soirée photos, en projection vidéo, le 8 mars,
- Une conférence sur Carolyne de St-Cricq présenté par Mary Baulny,
- Les randos-grillade le 16 juin à la cabane de Castets.

Nos manifestations et animations ont été des moments de rencontre chaleureux et convivial

En conclusion, au nom du Conseil d'Administration, je remercie toutes les personnes qui se dévouent, en particulier les encadrants, les permanents, ainsi que tous les bénévoles sur qui nous pouvons compter lors des actions ponctuelles ou des manifestations diverses.

• **RAPPORT D'ACTIVITÉ du Comité Ile-de-France, présenté par Roger LAFFITTE, membre du CA représentant le président du Comité Ile-de-France**

A l'AG du 28 octobre à la Maison de l'Aquitaine, 34 adhérents sur 38 inscrits étaient présents ou représentés.

Une sortie mensuelle est régulièrement organisée (Dourdan, Chantilly, Montmorency, Fontainebleau, . . .). La sortie de janvier est traditionnellement réservée à Paris (mention à la rue des Pyrénées, une des plus longues de la capitale)

En page 9 du programme des sorties des APNP sont mentionnées les sorties du Comité IdF sauf celle organisée par Giselle LAFFITTE le 5 avril à St Sulpice de Favières qui a été oubliée.

L'été est organisé un séjour dans les Pyrénées. En 2013, il s'est déroulé du 30/06 au 07/07 à Puyarruego en Aragon, organisé par Giselle et Roger LAFFITTE avec le concours de Gilbert et Élisabeth LABAT.

L'esprit béarnais ou bigourdan est solidement implanté et entretenu dans le Comité des « Parisiens ».

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

• **COMMISSION COMMUNICATION, rapport d'activité présenté par Monique FARION représentant la commission**

Monique FARION fait un rapport très succinct après avoir remercié Martine SENTAGNES pour son investissement et Paule BÉARD. L'essentiel de l'activité de la commission a consisté en recherche de sponsors pour faire figurer leur publicité sur le programme en échange de participation financière permettant d'abaisser le prix de revient de ce dernier.

• **COMMISSION des SORTIES, rapport d'activité présenté par Marie BANOS, responsable de la Commission**

La commission était composée de 9 membres : Henri d'Aboville, Jean Paul Capin, Jean-Paul et Sylvie Frantz, Hervé Latkowski, Lucienne Monge, Laurent Ribas, et Martine Sentagnes.

Sa composition a fait l'objet de changement au mois d'octobre. Elle est maintenant composée de 12 membres : Yves Anselin, Denis Boissière, Jean Paul Capin, Jean Luc Dandré, Chantal de Lencquesaing, Philippe Desbonnet, Jean-Paul et Sylvie Frantz, Manu Garcia, Hervé Latkowski, Lucienne Monge.

Yannick ZINS, contact référent des adhérents déficients visuels fait partie de droit de la commission.

Pour rappel, cette commission a pour mission :- De représenter l'ensemble des encadrants et la diversité des activités proposées aux adhérents

- Répondre aux attentes des adhérents
- Assurer la sortie bi-annuelle du programme d'activités :
 - ✓ Analyser les propositions transmises par les encadrants,
 - ✓ Rechercher des ajustements pour équilibrer l'ensemble,
 - ✓ Corriger les éventuelles erreurs,
 - ✓ Anticiper tout risque potentiel,
 - ✓ Evaluer et améliorer le programme au regard des signalements transmis. Les synthèses transmises par le groupe de réflexion mis en place par le Conseil d'Administration ont enrichi le débat.

Cette année, la formation a été intégrée à la commission des sorties.

La commission s'est réunie 4 fois.

Le nombre de sorties proposées a été réparties comme suit :

	1	2	3	4	Culturel	TOTAL
Hiver	61	76	44	14	19	212
Eté	52	96	57	43	4	256
TOTAL	113	172	101	57	23	468

105 sorties ont été annulées et autant de reportées. Cela représente plus de 20% des propositions inscrites dans le programme. La raison première évoquée est «*mauvaises conditions météorologiques*».

Les sorties niveau 1 et 2 représentent **61%** de l'ensemble des sorties, les sorties niveau 3 et 4 : **30%**. Et les sorties culturelles **9%**.

4 610 adhérents ont participé aux sorties proposées soit une moyenne de 7 sorties par adhérent/an. Le nombre d'adhérents moyen par sortie (hors groupes « St Jacques de Compostelle » et « Voyages ») est de 8 participants.

Ces chiffres sont identiques aux 2 années précédentes

Le nombre d'encadrants a diminué de 115 à 101, réparti en :

- 52 chefs de file
- 49 serres-file

La formation a subi un fort ralentissement. L'ensemble des adhérents peut bénéficier des formations cartographies et PSC1 mais seulement 23 adhérents ont participé à ces formations.

Tina BANOS passe la parole à Henri BOUCARET qui, au nom de la responsable des référents, adresse les remerciements auprès des référents accompagnateurs de nos mal-voyants et non-voyants.

• **COMMISSION RELATION AVEC LE PARC, rapport présenté par Serge MAS et, GROUPE FLORE, rapport présenté par Jean-Louis REY**

Avant de commenter l'activité de la commission, Serge MAS remercie Michel ARNAUD pour le travail qu'il y a accompli et plus particulièrement pour la responsabilité assumée ces deux dernières années. Comme chaque année, nous avons mené des actions conjointement avec le Parc auprès duquel nous nous efforçons de maintenir et d'améliorer les liens qui nous unissent.

En dehors du groupe flore dont le rapport annuel suit cette intervention, voici les évènements qui ont ponctué cette année.

- **La journée Montagne Propre** , dimanche 4 août 2013 : sur le site de Troumouse. 18 adhérents des Amis du Parc et un garde moniteur du Parc y ont participé. Cette journée nous a fait rencontrer 311 adultes et 86 enfants et a permis de ramasser 1m3 de déchets. Il faut rappeler deux choses. Premièrement, la journée montagne propre est surtout une opération de communication visant à la fois au respect de l'environnement et à la connaissance du Parc et de ses Amis. Deuxièmement, cette journée est ouverte à tous les adhérents qui souhaitent y participer, elle est d'ailleurs portée sur notre programme. Les comptes rendus avec photos sont à la disposition de chacun sur le site et dans les permanences.
- **Les sorties avec participation du Parc :**
 - a) La **sortie sur les vautours** préparée par Gilbert LABAT, a été annulée en raison des mauvaises conditions météo
 - b) Le 16 juillet, une première sortie sur **le patrimoine minier** a eu lieu au-dessus d'Estaing, sous la conduite éclairée de Dominique ROSSIER, avec la participation de David PENIN, responsable culture du Parc.
 - c) Le 20 août, avec Dominique un groupe s'est rendu sur le secteur de Coutres à la recherche de ce qu'il reste **des installations minières de Pierrefitte**Ces deux sorties ont été riches en découvertes pour les participants : géologie, histoire locale sur le terrain, coulée volcanique. Tous se sont enthousiasmés de retrouver des témoignages de l'activité minière car à une époque on les a carrément fait disparaître et la nature finit de dissimuler ce qui reste.
- **Les 30 ans de la Maison du Parc à Luz Saint-Sauveur**, le 14 août : Un « Marathon de lecture » a été organisé dans le cadre des festivités de commémoration des 30 ans de la Maison du Parc. Nous avons été 7 à y représenter les Amis du Parc. Cet évènement, ouvert au public, retransmis à la radio locale, était ponctué d'interventions artistiques. Merci à ceux qui y ont participé en donnant et leur temps, et leur voix.
- **La conférence sur les « fleurs de pierre »**
Menée avec le Parc National des Pyrénées, les gardes du secteur ont présenté un film sur l'eau : « La vie du torrent ». Ensuite, nous avons assisté aux interventions sur les « arenaygues » de la part de leur « inventeur » Jean-Pierre DUGÈNE et de Dominique ROSSIER qui a trouvé l'explication du phénomène.

A ces manifestations, il convient d'ajouter celles qui se sont mises en place ces dernières années, les rencontres entre les parcs : Parc National des Pyrénées, Parc Naturel Régional de l'Ariège, Parc Naturel Régional de Catalogne. Mais aussi celles entre la nôtre et les « Amis du Parc Naturel Régional de l'Ariège ». Pour l'instant, une association est en train de se créer en Catalogne. Ces rencontres, ouvertes à tous, permettent à la fois de créer des liens mais aussi d'aborder des thèmes communs, de partager et de bénéficier de l'expérience des autres. En même temps cela offre l'avantage de favoriser une politique la plus commune possible sur l'ensemble du massif..

C'est ainsi qu'ont eu lieu deux évènements en 2013 :

- Les 2 et 3 juillet, organisée par les APNP a eu lieu à Gavarnie une **rencontre inter-amis des parcs**. A travers les sorties à thème botanique et géologie, animées entre autres par Patrick VIALA et Dominique ROSSIER, grâce aussi à la projection d'un court métrage présenté par

Alain MANGIN, du conseil scientifique du PNRPA, les participants ont pu échanger et lier amitié.

- Le 8 octobre, organisée **par les trois parcs, naturels et national**, a eu lieu à Font Romeu, la rencontre annuelle permettant de faire les bilans des actions engagées et de prendre des décisions concernant les conduites à mener dans la perspective d'un travail de concert. Les amis des parcs ont été conviés à participer à cette rencontre.

Il faut que tous ici preniez conscience de deux choses importantes. D'une part, nous ne sommes pas seuls à avoir des statuts et des actions en faveur de la connaissance et de la protection de nos montagnes. D'autre part, le fait que nous soyons invités à leur rencontre annuelle par les parcs montre bien que ces derniers, et en premier le Parc National, attachent de l'importance à nos relations.

En témoigne aussi le fait que nous sommes représentés par Jean-Louis REY au Conseil Economique Social et Culturel du Parc National. 3 réunions ont eu lieu pendant l'année et ont pour l'essentiel concerné la mise en œuvre de la charte, notamment le programme « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC) auquel notre association prend part activement par l'intermédiaire du groupe flore.

Actuellement, nous sommes en pourparler avec les Amis du Parc Régional de l'Ariège qui nous invitent chez eux les 8 et 9 juillet 2014. Ce séjour, ouvert à tous, sera annoncé dès le prochain programme.

Avant de passer au rapport d'activité du groupe flore, je voudrais rappeler que nous sommes les « Amis du Parc National » et chacun sait que l'amitié ça se cultive. Il nous appartient, il vous appartient, d'entretenir cette relation. Si le groupe flore lui est lié de manière étroite, nous tous aussi pouvons avoir davantage d'actions communes avec le Parc National. Participons plus nombreux aux manifestations conjointes et apportons notre contribution dans la recherche de tout ce qui peut permettre d'améliorer nos relations.

J'en termine en vous invitant à vous manifester et à vous joindre à nous dans ce travail de relation entre le Parc et ses Amis.

Rapport annuel du Groupe Flore

Cette année, le Groupe Flore qui comprend une vingtaine d'adhérents, a du faire face aux graves intempéries du juin, ce qui a amené à refondre une grande partie du programme et à être imaginaire. La végétation a présenté un retard important, la flore du printemps s'est télescopée avec celle de l'été, mais il y a eu aussi la bonne surprise d'une prolongation de la flore jusqu'au début septembre pour certaines espèces. Année donc exceptionnelle, puis que c'est la première fois que nous multiplions les sorties en août et jusqu'en septembre !

Conséquence des problèmes climatiques, le programme **vigie-flore** du muséum a été impacté et nous attendons l'an prochain pour redémarrer véritablement : il est vrai que c'est un programme sur une longue durée.

Comme en 2012, l'activité a été marquée par notre fort engagement dans le **programme ABC, Atlas de la biodiversité communale**, piloté par le Parc National auprès de six communes volontaires. Pour ce travail, nous sommes liés au Parc par une convention de partenariat.

On rappelle combien le **programme ABC** est original dans sa démarche, puisqu'il incite les communes volontaires, leurs élus, leurs éducateurs, leurs habitants, à découvrir, à mieux connaître, à respecter leur patrimoine biologique et à prendre en main la conservation de leur environnement.

Cette année ce sont les communes d'Escot en vallée d'Aspe, Louvie-Juzon en Ossau, Gaillagos en Azun, Auzus en vallée d'Aure, Ayros-Arbouix (secteur Cauterets) et Betpouey (secteur Barèges) où nous sommes intervenus, certaines plusieurs fois. Toutefois, une déception : l'une des communes

(Louvie-Juzon) s'est désistée de facto, à la suite du vote négatif de son Conseil municipal sur la charte. Or c'est sur elle que le plus gros effort avait porté !!!

C'est Dany Roussel qui pilote le programme au sein du Groupe.

Au total, ce sont plus d'une quinzaine de sorties qui ont été organisées et menées par le *Groupe flore*, principalement avec les gardes du Parc, au cours de cette saison.

A l'issue de chaque sortie, un compte-rendu est établi, avec la *liste* de tous les taxons rencontrés, leur localisation précise sur fond de carte IGN au 1/25 000, et une courte notice géologique. Ces comptes-rendus et les fiches de découverte sont remis au Parc avec le rapport annuel d'activité. Nous avons maintenant accès à la base de données du Parc, pour introduire nos propres données ABC, et aussi les découvertes exceptionnelles.

Information.

Tout le travail produit par le Groupe Flore depuis le début vous est accessible sur demande, sous forme numérique. Il comprend de beaux diaporamas qui sont autant d'outils pédagogiques pour l'étude de notre magnifique flore pyrénéenne et de celle de nos milieux naturels. Vous pouvez aussi vous faire une idée, en consultant notre site internet.

On vous rappelle que l'accès au groupe flore est ouvert à tous les adhérents intéressés. Il suffit pour cela de se signaler auprès de l'association. L'association envisage d'ailleurs de faire figurer au Règlement intérieur les principales règles de ce groupe.

COMMISSION des STATUTS et RÈGLEMENT INTÉRIEUR, rapport présenté par Jean-Louis REY

- Il y a une grande continuité dans la composition de la commission, tous ses membres étant en place depuis au moins 3 ans. Mais comme il n'y a eu aucun nouveau candidat pour compenser les départs, il n'y a plus à ce jour que 8 membres : un parisien, Armand Babin, 3 tarbais, Mathieu Dagois, J.Luc Dandré et J.Marie Deladerrière et 4 du 64, Philippe Banos, J.Claude Colorado, Colette Giard et moi-même.
- Nous avons travaillé sur la mise à jour des procédures d'organisation des AG et étudié l'organisation des AG extraordinaires sur la fusion des associations gérant les comités. Comme vous le savez, ce processus n'a pu, malgré le soutien d'une large majorité des adhérents, être mené à bout.
- Le travail mené depuis 4 ans pour la rénovation des statuts et du RI n'a pu ainsi aboutir. La suspension du processus de fusion en une association unique décidé par le conseil d'administration n'a cependant pas pour effet de rendre ce travail caduc.
- Il appartiendra à la commission d'examiner ce qui dans les projets de nouveaux statuts et règlement intérieur qui ont été portés à votre connaissance peut être mis en œuvre dans l'immédiat, en particulier pour rendre les statuts conformes aux préconisations de l'administration en vue de l'agrément Jeunesse et Sports.
- Pour faire ce travail, il serait souhaitable qu'il y ait un certain renouvellement dans la composition de la commission qui va encore avoir un rôle important à jouer au cours de l'exercice qui débute

GROUPE de RÉFLEXION, institué par le CA du 7 janvier 2013, présentation de la synthèse des travaux par Jean-Marie DELADERRIÈRE

Pour rendre plus dynamique et plus attractive l'APNP, le Conseil d'Administration des APNP a constitué le 7 janvier 2013 un groupe de réflexion constitué de 14 personnes (11 membres élus du CA, Madeleine Nativité ancienne présidente et membre du CA avec voix consultative, Tina Banos au titre de la responsabilité de la commission des sorties, Denis Boissière au titre de la coordination de la permanence de Tarbes).

Dès sa première réunion, après un remue-méninges, il a été dégagé cinq thèmes principaux

- Identité et image de l'APNP

- Accueil, ambiance
- Communication (Interne et externe)
- Sorties et activités
- Prospection de nouveaux adhérents

Le groupe de réflexion a élaboré 40 propositions dans cinq groupes de travail spécifiques à chacun des thèmes, à partir :

- des 34 contributions d'adhérents reçues au 12 juin par E-mail. A noter que tous ces messages mentionnent la bonne ambiance lors des sorties, le dévouement des encadrants, avec bien sûr des propositions d'améliorations.
- des contributions des Comités (Tarbes : réunion sur les sorties, le 5 février, 35 participants – Pau : réunion sur les 5 thèmes, le 21 février, 23 participants – Tarbes : réunion sur l'accueil, le 11 février, 7 membres du CA65 et Permanence65)
- des réunions générales du groupe de réflexion (21 janvier à Tarbes – 11 mars à Pau – 4 avril à Tarbes – 13 juin à Pau)
- des réunions de chacun des groupes de travail (Image et identité : 2 réunions – Accueil, ambiance : 2 réunions – Communication : 1 réunion – Sorties, activités : 1 réunion – Prospection nouveaux adhérents : 1 réunion)

Des réunions spécifiques concernant l'accueil des mineurs dans les APNP ont permis de dégager des propositions pour l'accueil des mineurs à partir de l'âge de 10 ans. Ces propositions ont été prises en compte lors d'un CA du 2 septembre (Modification du règlement intérieur – modification du règlement des sorties – modification de la procédure relative aux Assemblées générales).

Ces propositions ont été examinées et validées en réunion générale du groupe de réflexion le jeudi 13 juin, puis soumises au Conseil d'Administration des APNP le 2 septembre et le 21 octobre. Ces propositions ont été classées par acteurs (APNP, Comités, Commission des sorties, Commission de la communication, Commission des Relations avec le Parc National) et par priorité. Elles vont être transmises à ces différents acteurs pour qu'ils étudient les suites possibles à leur donner.

RAPPORT FINANCIER, présenté par Philippe BANOS, trésorier de l'association

L'exercice social se solde par un résultat positif de 210€.

Les recettes s'élèvent à 33 715€ dont :

- 25 949€ de cotisations
- 3 880€ de subventions reçues
- 3 886€ de produits divers

Les dépenses représentent 33 505€ dont :

- 11 152€ de salaires et charges sociales
- 4 244€ d'aide versée aux comités
- 18 109€ pour les frais de gestion

L'Association a investi, pour 8 440€, dans un nouveau site internet et dans du matériel informatique dans les nouveaux locaux de la «cité des Pyrénées» à PAU et autofinancé par des dons des adhérents (3227€) et une subvention du crédit mutuel de 3000€.

Le budget 2013/2014 présente une situation équilibrée entre recettes et dépenses avec un nombre prévisible de 700 adhérents.

Vote du rapport moral, du rapport d'activité, du rapport financier

VOTE du rapport moral :

Pour : 202 Contre : 0 Abstention : 0

VOTE du rapport d'activité :

Pour : 202 Contre : 0 Abstention : 0

VOTE du rapport financier :

Pour : 199 Contre : 0 Abstention : 3

INTERVENANT EXTÉRIEUR

Monsieur Gilles PERRON, directeur du Parc National des Pyrénées apporte des éléments concernant la mise en place de la nouvelle charte. Il rappelle que cette dernière a été approuvée en temps voulu par le Conseil d'État et que la phase de consultation des communes a touché 75% des habitants concernés.

La Charte permettra de réhabiliter le site du centre du Somport. Toutefois, les communes n'ont pas toutes adhéré. Certaines sortent donc du territoire d'adhésion, telle Louvie-Juzon. Le Conseil d'administration du Parc qui s'est réuni il y a trois semaines a décidé que l'intervention financière ne pourrait se faire que sur les communes ayant adhéré.

En 2014, ce sera la mise en œuvre de la Charte. Cette année, les moyens du Parc sont en baisse considérable de ce fait les crédits de fonctionnement ont été réduits de 10%. Des actions avec les APNP sont cependant encore réalisables toutefois, la subvention allouée subira une baisse.

Dans les faits marquants à venir il faut noter l'inauguration de la Maison du Parc à St Lary (sans doute pour les vacances de février) et la réhabilitation de l'ancienne douane du Pourtalet transformée en Maison du Parc.

Monsieur PERRON fait ensuite allusion aux relations inter-parcs et entre autres à la mise en place de la Marque Parc.

Avant de conclure et répondre aux questions des adhérents, le Directeur du Parc tient à remercier Roger BLANC pour le travail qu'il a accompli pour les Amis du Parc National des Pyrénées.

Des interrogations sont posées concernant d'abord le site de la Géla, mais Aragnouet est maintenant hors de la zone du Parc et ce dernier n'est pas qualifié pour en parler; concernant les actions du Parc, le Directeur rappelle son rôle quant à la surveillance du territoire pour la protection de l'environnement, la sensibilisation auprès du public, ; le travail scientifique concernant le suivi des animaux, des cultures, de la flore (à laquelle nous participons à travers le Groupe flore) ; les projets de développement durable et le travail sur l'urbanisme pour les communes ayant adhéré. Il indique qu'apparemment certaines communes ont émis des craintes et n'ont pas souhaité être impliquées, que dans un délai de 3 ans elles pourront postuler.

Roger BLANC remercie chaleureusement monsieur Gilles PERRON pour son intervention et sa présence parmi nous.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président donne quelques explications concernant les candidatures, toutes faites par mail, et le nombre de candidats à élire.

Sont réélus : Francine BÉRAT, Nicole DULARD

Sont élus : Tina BANOS, Mathieu DAGOIS, Manuel GARCIA, Pierre LAUGINIE, Lucienne MONGE, Colette RIDOU, Anne-Marie SOUBIELLE

QUESTIONS DIVERSES

Avant tout, Roger BLANC remercie tous ceux qui ont participé à la recherche de financements.

Un encadrant revient sur un malentendu concernant les séjours. Cela a été réglé depuis mais il regrette la façon dont il avait démarré. A ce sujet, quelques questions sont posées amenant les réponses suivantes : l'assurance ne couvre que les pays limitrophes et la Corse ; si 3 séjours concernent des non-adhérents il faut l'agrément tourisme et la présence d'étrangers à l'association initie un risque.

Invité à donner quelques détails concernant l'adhésion à la fédération FSGT, le président rappelle que la Jeunesse et Sports ne donne son agrément que si nous sommes affiliés et que ce dernier est indispensable pour bénéficier de subventions. Il se trouve que la Fédération Sportive et Gymnique du Travail est la seule à ne pas demander que tous les adhérents en soient membres, d'où le choix fait par le CA.

L'Assemblée générale se termine par un pot de l'amitié.